



SwissLife

Fondation de Prévoyance Swiss Life Personnel (FPP)

Rapport résumé relatif aux comptes annuels 2025

Avant-propos



Thomas Buess

Président Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel (FPP)

C'est encore une année marquée par de fortes incertitudes, tant sur le plan politique qu'économique, qui touche à sa fin. Les tensions géopolitiques ont perduré : aucune solution n'est en vue dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et les affrontements militaires se sont poursuivis au Proche-Orient. En Asie, la rivalité croissante entre la Chine et les pays industrialisés occidentaux a entraîné une nette aggravation des risques en matière de politique commerciale. Dans le même temps, l'Europe a été confrontée à une multitude de défis de politique intérieure, allant de la pression sur l'approvisionnement énergétique aux tensions migratoires.

Malgré cet environnement adverse, l'économie mondiale s'est montrée globalement résistante. La solidité du marché du travail aux États-Unis, la légère reprise économique en Europe ainsi que les assouplissements des politiques monétaires décidés par plusieurs banques centrales ont permis une certaine stabilisation. Sur les marchés des actions, les évolutions positives des années précédentes se sont maintenues, bien que la dynamique ait faibli.

Les entreprises axées sur les technologies en particulier ont continué de profiter des progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'économie suisse a évolué dans un cadre contenu mais solide, portée par une inflation modérée et des dépenses de consommation stables.

Dans l'ensemble, la situation du marché a eu des répercussions positives sur le résultat de placement de notre institution de prévoyance. Dans ce contexte, le conseil de fondation a décidé de rémunérer les capitaux d'épargne à un taux de 4,5 % pour l'année 2025. Comme chaque année, le conseil de fondation a également examiné, lors de sa séance de décembre, la situation des bénéficiaires de rentes ayant perçu l'année dernière une allocation de renchérissement exceptionnelle. Compte tenu de la situation financière de la fondation et des engagements à long terme, il a conclu que les rentes en cours resteraient inchangées pour 2026. Pour prendre cette décision, il a également tenu compte du recul de l'inflation depuis 2023.

Concernant les paramètres techniques, le conseil de fondation a continué de miser sur une orientation prudente et durable. Au vu des conditions de taux plus stables et en dépit de l'amélioration des perspectives de rendement, le taux d'intérêt technique à la fin de l'année a été maintenu inchangé à 1,75 %. En revanche, les nouvelles bases LPP 2025 ont déjà été appliquées pour l'évaluation des engagements en matière de rentes dans les états financiers 2025. Au 31 décembre 2025, la réserve de fluctuation de valeurs était proche de la valeur cible, garantissant ainsi les promesses de prestations à long terme vis-à-vis des personnes assurées.

Je remercie mes collègues du conseil de fondation pour leur collaboration engagée et constructive. Je souhaite également remercier le comité des placements et la gérance pour leur précieux soutien et leur accompagnement professionnel tout au long de cette année exigeante, mais dans l'ensemble réjouissante.

Chiffres clés

À la fin de l'année, les chiffres clés sont les suivants:

	2025	2024
Total du bilan	2 794,5	2 706,2
Capital de prévoyance des assurés actifs et provisions techniques	1 293,0	1 260,2
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	524,1	501,3
Passifs issus de contrats d'assurance	628,4	667,5
Réserve de fluctuation de valeurs	325,0	259,7
Capital libre de la fondation	0,0	0,0
Rentes, prestations en capital et prestations de sortie	198,1	169,0
Cotisations, prestations d'entrée et rachats	158,7	172,1
Résultat net des placements	107,4	99,6

Toutes les données en millions de CHF

Rendement des placements	2025	2024
Rendement global ¹⁾	5,26	5,18
Rendement du mandat de gestion de fortune	5,31	5,46
Indice UBS de la prévoyance	5,91	7,73

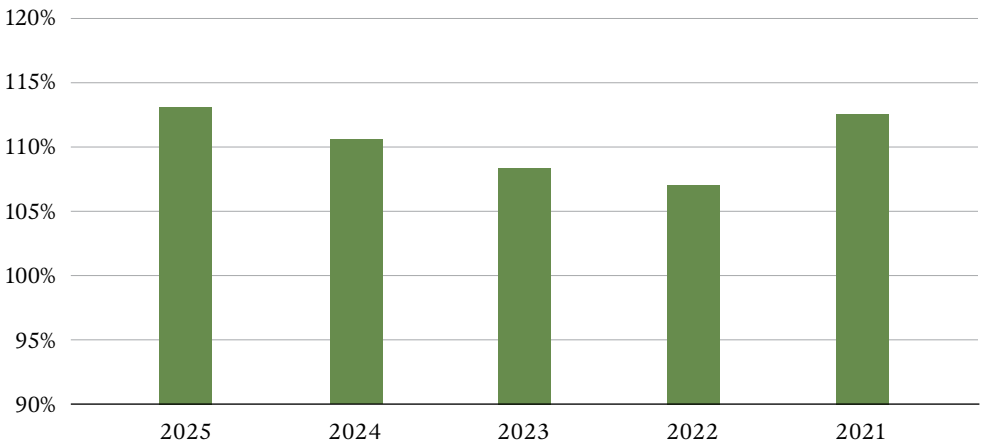
Toutes les données en %

¹⁾ Calcul:

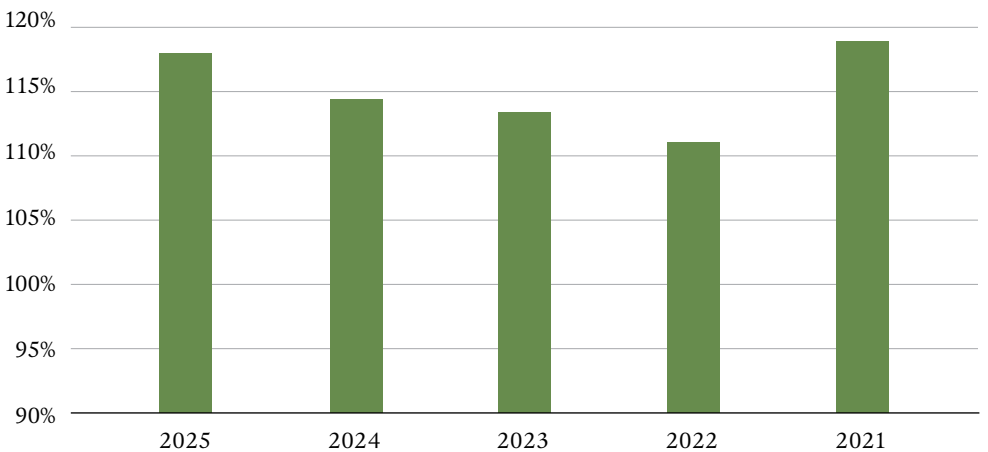
Résultat net du placement de la fortune × 100

Placement de la fortune moyenne (valeur initiale + ½ apports nets de fonds)

Évolution du taux de couverture selon l'OPP 2



Évolution du taux de couverture sans les actifs et passifs issus de contrats d'assurance



Placements

Le conseil de fondation assume la responsabilité de la stratégie de placement et de la gestion de fortune en général. Il définit la stratégie de placement et ses marges techniques et les contrôle régulièrement.

Le comité des placements est l'organe spécifique responsable de la gestion de fortune. Il prépare les décisions concernant les placements à remettre au conseil de fondation lors des ré-unions trimestrielles.

La fortune est gérée par Swiss Life Asset Management SA au moyen d'un mandat de gestion de fortune. Pour Swiss Life Asset Management SA, investir de manière responsable signifie également intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Composition des placements	31.12.2025	Stratégie	Marge
Liquidités	3,0	0,0	0-30
Créances en CHF	0,5		
Obligations en CHF	8,7	9,0	0-25
Obligations en monnaies étrangères, CHF hedged			
- États	4,9	5,0	0-15
- Entreprises	8,4	11,0	0-20
- High Yield	0,0	2,0	0-5
Hypothèques Suisse	0,7	1,0	0-5
Actions Suisse	15,0	14,0	0-25
Actions étranger	19,8	18,0	0-25
Immobiliers Suisse	22,8	22,0	10-30
Immobiliers étranger	4,0	4,0	0-8
Infrastructure	6,8	7,5	0-15
Placements alternatifs			
- Hedge Funds	1,0	6,5	0-15
- Senior Secured Loans	4,4		
Total	100,0	100,0	

Toutes les données en %

Performance cumulée depuis le début du mandat

— Portefeuille — Benchmark



Performance pour différentes périodes

	Portefeuille	Benchmark
2025	5,31	5,67
2024	5,46	5,64
2023	3,03	3,96
2022	-6,42	-6,21
2021	6,40	6,70
Moyenne sur 3 ans	4,52	5,08
Moyenne sur 5 ans	2,61	3,03
Moyenne depuis le 01.02.2011	3,65	3,58

Toutes les données en %

Assurés actifs

Portefeuille	2025	2024
Assurés actifs	3 215	3 189
Sociétés affiliées	8	8

Rémunération des capitaux de prévoyance	2026	2025	2024	2023
Taux d'intérêt provisoire	1,25	1,25	1,25	1,00
Taux d'intérêt définitif	-	4,50	4,00	2,00
Taux d'intérêt LPP	1,25	1,25	1,25	1,00

Toutes les données en %

Bénéficiaires de rentes

Portefeuille	2025	2024
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des cotisations (après 01.01.2011)	805	742
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des prestations (avant 01.01.2011)	1 343	1 417
Total bénéficiaires de rentes	2 148	2 159

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des cotisations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté à compter du 1^{er} janvier 2011 sont gérés par les fondations. Ils sont évalués sur la base des données techniques LPP 2015, des tables de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,75%.

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des prestations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté avant le 1^{er} janvier 2011 sont entièrement réassurés dans le cadre du contrat de réassurance conclu auprès de Swiss Life. Les fondations n'assument donc aucun risque pour cette partie (risque d'intérêt et de longévité).

Adaptation des rentes

Conformément à l'art. 36, al. 2 et 3 LPP, les rentes qui ne doivent pas être adaptées obligatoirement à l'évolution des prix sont adaptées à l'évolution des prix dans les limites des possibilités financières de l'institution de prévoyance. Il appartient à l'organe paritaire d'en décider chaque année.

Après que les bénéficiaires de rentes ont reçu des prestations supplémentaires sous forme de versement unique en avril 2025, le conseil de fondation a décidé, lors de sa séance du 15 décembre 2025, de laisser les rentes inchangées en 2026. Pour prendre cette décision, il a tenu compte à la fois de la situation financière de la fondation et du recul de l'inflation depuis 2023.

Conseil de fondation et chargés de fonction

Le conseil de fondation est élu pour un mandat de trois ans. Le mandat actuel court du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Au 31 décembre 2025, la représentation au sein du conseil de fondation était la suivante:

Représentants de l'employeur

- Thomas Buess, Rapperswil-Jona (président)
- Matthias Aellig, Wollerau
- Martin Kaiser, Uitikon
- Roman Stein, Kilchberg

Représentants des salariés

- Fabian Geiger, Zurich
- Stefan Hinni, Winkel
- Karin Meier, Bubikon
- Franz-Toni Schallberger, Stansstad

Comité des placements

Composition au 31 décembre 2025:

- Marc Brüttsch, Chief Economist Swiss Life Group (président)
- Stefan Hinni, membre du conseil de fondation
- Hermann Inglin, Senior Advisor Swiss Life Holding AG
- Franz-Toni Schallberger, membre du conseil de fondation

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Aon Schweiz AG, Zurich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich, Zurich (BVS)

Gérance

Swiss Life SA, Zurich,
Service spécialisé HR Prévoyance



Nous permettons à chacun de construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix.

*Fondation de Prévoyance Swiss Life
Personnel
c/o Swiss Life SA
Service spécialisé HR Prévoyance
Case postale, 8022 Zurich
Vorsorgestiftung@swisslife.ch*